AUJAC A DIT

Bulletin municipal

Juillet 2023 numéro: 50

MAIRIE D'AUJAC

TEL : 04 66 61 15 51
MAIL : mairie@aujac.fr

Ouverture du secrétariat au public :
Mardi et vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 16H
Secrétaire de mairie : Margaux Colençon.

La secrétaire sera en congé la semaine du 26 juin au 7 juillet et du 7 au 17 août.

ADRESSES UTILES :
Conseil@aujac.fr pour contacter directement les élus par mail.
Une boîte à idées, décorée par les élèves de l'école, attend vos suggestions au RDC de la mairie. Ou par mail : Boiteaidees@aujac.fr.

A NOTER : Un **dîner**, au prix de 20 euros, demi-tarif pour les enfants, réunira au restaurant les habitants le **8 juillet,** apéritif offert par la mairie à partir de 19H, suivi à 22H d'un **concert** du groupe Cocagne. Inscription obligatoire en mairie (par mot dans la boite) ou par sms au 06 72 86 15 08 avant le 4 juillet, dernier délai.
Un spectacle de **théâtre** de trois nouvelles de Maupassant sera donné au Plot le **19 août** à 20H30.

Chères Aujacoises, chers Aujacois, chers amis

Voici le 50° numéro d' AUJAC A DIT. Les élus et les équipes municipales se succèdent et ce lien perdure, preuve de l'attachement de tous à notre vie communale.

L'année scolaire se termine et nous allons profiter des vacances pour effectuer quelques travaux d'amélioration. J’espère que nous avons tous conscience que les petits Aujacois bénéficient d’un enseignement de qualité que nous envient de nombreux parents d'autres communes et surtout, d'un lieu où l’on apprend le sens d'une communauté solidaire, dans un monde parfois trop individualiste ; je suis attristé de constater que des enfants d'Aujac n'en bénéficient pas.

La reconversion de l'école de La Plane s'achève et le logement pourra accueillir une famille avec 2 enfants à scolariser à Aujac.

Nous attendions avec impatience la réouverture du multiple rural. Bonne nouvelle ! Cela va se faire dans les jours qui viennent. Nous pouvons souhaiter la bienvenue à Christelle et à Tony qui nous viennent de Haute-Loire. Je suis certain que nous avons tous à cœur de nous retrouver très vite au nouveau *Secret d'Aujac*.

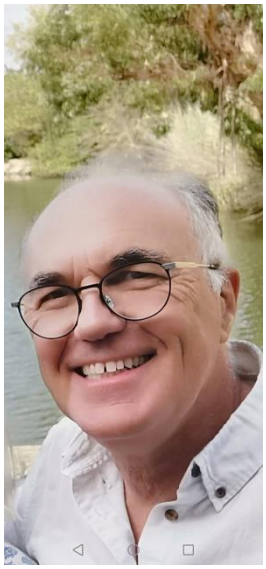

Je vous recommande la plus grande prudence pour éviter les départs de feu. Que chacun soit très prudent pour que nous ne soyons pas à nouveau confrontés à de nouveaux incendies.

Je vous souhaite un bel été, serein et joyeux, en famille, entre amis. Prenez soin de vous et de votre entourage, particulièrement lors des périodes de canicule annoncées.

En espérant vous rencontrer nombreux lors des prochaines manifestations

Bien à vous,

Le Maire,

Patrick Larmagnat,

ETAT CIVIL

Naissances :

-**Artème Godey Cruz** est né le 29 mars. Il est le fils de Lise Godey et Nicolas Cruz, propriétaires du moulin d'Aujac sur l'Abeau.
-**Ada Fraisse** est née le 18 avril. Elle est la fille d'Eva et de Guillaume Fraisse à Bedousses.
-**Sacha Massebeuf** a vu le jour le 31 mai. Il est le fils de Diane Castex et de Clément Massebeuf, de La Plane.

Ada, dans les bras de son conseiller de père.

Le conseil municipal félicite chaleureusement les heureux parents et la rédactrice du bulletin est bien contente de saluer pour la première fois trois naissances au village le même trimestre !

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL
30 MARS 2023

Présents : Patrick Larmagnat, Joseph Dussaud, Paule Desor, Bernard Dussaud, Bernard Gilli, Blandine Hennion, Guillaume Fraisse, Cédric Couzidakis, Mathieu Brunatto.

Absent : Firmin Peyric

Secrétaire de séance : Paule Desor

Ordre du jour :

- Signature du compte-rendu du conseil du 16 février 2023,
- Régularisation de la délibération du 16 février 2023, relative aux indemnités de fonctions des élus,
- Budget Prévisionnel 2023,
- Taux taxes foncières et impôts locaux,
- Pourvoir un emploi vacant, suite à la mise en disponibilité de Mme Marie Kriese,
- Suite à la démission d'un conseiller municipal, Wilfried Jules, réattribution de ses délégations : correspondant pour la défense, suppléant au SMEG, référent sécurité civile.
- Questions diverses.

I- Signature du compte-rendu du Conseil du 16 février 2023

Chaque membre du Conseil procède à la signature du compte-rendu de la précédente séance, du 16 février 2023.

II- Régularisation de la délibération du 16 février 2023, relative aux indemnités de fonctions des élus

Lors du Conseil du 16 février 2023, les membres du conseil avaient délibéré sur les indemnités des adjoints. Il avait décidé, à la majorité, de rémunérer les adjoints à un taux de 9,9% à l'indice 1027. Par courrier recommandé, les services du contrôle de légalité de la Préfecture ont déposé un recours administratif à l'encontre de cette délibération, demandant son retrait car elle aurait dû être accompagnée d'un tableau annexe.
Le conseil municipal décide à l'unanimité de retirer cette délibération.

Résultat du vote : 9 pour, 0 contre.

III- Indemnités des adjoints et du Maire

Le Maire propose de délibérer à nouveau sur ces indemnités et de les fixer à :
- 25,5% à l'indice 1027 pour le Maire,
- 9,9% à l'indice 1027 pour les adjoints.

Le conseil accepte à la majorité cette proposition.

Résultat du vote : 6 pour, 3 abstentions.

IV- Vote des taux des taxes fiscales

Le Maire présente les taux des taxes au conseil :

- 34,23% pour la taxe foncière,

- 46% pour la taxe foncière non bâtie,
- 7,7% pour la taxe d'habitation.

Le Maire propose de maintenir ces taux. Il informe le conseil de l'augmentation de la base fiscale, passée de 134 976 à 146 200 (+8%).

Le conseil accepte de maintenir ces taux à l'unanimité.

Résultat du vote : 9 pour, 0 contre.

V- Budget Prévisionnel 2023

Le Maire informe le conseil que nous avons reçu la visite de Mr Cyril Benoit, conseiller aux décideurs locaux, afin de nous aider à établir ce budget.
Il explique au conseil les différentes étapes qui ont été nécessaires pour mettre au point ce budget et précise également au conseil, quels seront les prochains documents budgétaires présentés au conseil.

Le Maire présente au conseil, les principaux points du budget prévisionnel 2023 de la Commune. Il les informe qu'il va rédiger une note d'information sur ce budget à destination du public.

Le conseil adopte ce budget à l'unanimité.

Résultat du vote : 9 pour, 0 contre.

Aparté : Le Maire informe que les services de la Préfecture, ont reçu et enregistré la démission de Mr Wilfried Jules, qui a décidé de quitter ses fonctions au sein du conseil municipal.

VI - Nomination d'un responsable sécurité civile suite à la démission de Mr Wilfried Jules

Suite à la démission du conseil de Mr Wilfried Jules, désigné responsable sécurité civile lors de la précédente séance, le conseil municipal doit trouver un nouveau référent. Le Maire propose de nommer Firmin Peyric.

Le conseil accepte à la majorité.
Résultat du vote : 8 pour, 1 abstention.

Questions diverses

Le Maire présente au conseil, la proposition d'adhésion reçue par l'association Collectivités Forestières du Gard, dans le cadre de la gestion du risque Incendie.

Le Maire fait un point au conseil sur l'avancée du dossier concernant la liquidation judiciaire du Multiple Rural. Par courrier du 25 mars, le liquidateur a informé la Mairie que le bail établi entre la SARL Régine Marchand et les époux Castex, a été résilié le 24 mars 2023. Les clés sont donc à disposition de la commune. Elles ont été récupérées depuis. La Mairie a désormais pleine possession du bail. Concernant les loyers impayés, il sera peut-être compliqué de les récupérer. Il y a deux possibilités :

- soit continuer la démarche judiciaire avec l'avocat mais les frais engendrés pourraient être à la hauteur de la somme que la commune souhaite récupérer;
- soit se tourner vers la Trésorerie, mais cette démarche a peu de chances d'aboutir compte tenu du montant de la somme, peu élevé pour eux.

Le Maire a pris contact avec la Chambre de commerce et d'industrie. Un rendez-vous est prévu le

7 avril, pour établir une annonce et aider la commune à trouver un repreneur.
Le conseil municipal fait ensuite un point sur les informations à mettre dans une éventuelle annonce à publier pour la reprise du Multiple Rural.

Le Poste de secrétaire de mairie, détenu par Marie Kriese, jusqu'au mois d'avril 2022, est vacant, car cet agent est actuellement en disponibilité pour convenances personnelles. Depuis avril 2022, elle est remplacée par Margaux Colençon. La disponibilité étant d'une durée de quatre ans, il y a deux possibilités pour donner suite au contrat de Margaux Colençon, qui se termine le 11 avril :

- soit faire un CDD de trois ans pour un emploi permanent, renouvelable une fois,
- soit partir sur une stagiairisation pendant un an, puis une titularisation par la suite. Après consultation du conseil, l'option de la stagiairisation est choisie.

Le Maire présente au conseil une propostion reçue par l'entreprise Rex Rotary, qui nous a installé le photocopieur et s'occupe de la sauvegarde de nos données, concernant une protection contre les cyber-attaques. Le conseil décide de ne pas donner suite à cette proposition.

L'Ecole de Pétanque de Villefort demande une subvention d'un montant de 40 € car la commune d'Aujac comptabilise un enfant inscrit. Le conseil choisit de leur accorder cette subvention.

Le Souvenir Français a envoyé par courriel une demande de subvention. Le conseil municipal décide de leur accorder la somme de 100 €.

Point sur l'adressage : ll est en cours de réalisation.

Fin de la séance à 20h00
Prochain conseil : 27 Avril 2023 à 18h30

Compte-rendu du conseil municipal du 27 avril 2023

Présent : Patrick Larmagnat, Joseph Dussaud, Paule Desor, Firmin Peyric, Blandine Hennion, Cédric Couzidakis, Guillaume Fraisse, Bernard Gilli, Bernard Dussaud, Mathieu Brunatto.

Secrétaire de Séance : Paule Desor

Ordre du Jour :

- Signature du compte-rendu du conseil municipal du 30 mars,
- Vote du Compte de Gestion 2022,
- Vote du Compte Administratif 2022,
- Vote Budget supplémentaire 2023,
- Indemités Kilométriques, - Questions diverses.

Avant de débuter la séance, le Maire fait un point sur l'avancée de l'adressage. Mr Vinot a récupéré les plans de chaque hameau, contenant le nombre d'habitations présentes, afin de les numériser. La prochaine étape est une formation le mardi 16 mai 2023 auprès des services de l'urbanisme (Alès Agglomération). Deux conseillers seront présents à cette formation, en plus de la sécrétaire, Bernard Dussaud et Bernard Gilli.

Les membres du conseil procèdent à la signature du compte-rendu de la séance précédente, le 30 mars 2023. Tous les conseillers ont signé le document.

I- Compte de Gestion 2022

Le Maire présente au conseil les principaux points du Compte de Gestion 2022.
Le conseil vote à l'unanimité le compte de Gestion 2022.

Résultat du vote : 10 pour, 0 contre.

II- Compte Administratif 2022

Mr Patrick Larmagnat, Maire, et Mr Firmin Peyric (Maire jusqu'au 9 novembre 2022) se retirent et laissent la présidence du conseil à Mr Dussaud Joseph (premier adjoint) pour ce vote. Le suffrage se composera donc de 8 voix.
Mr Dussaud expose au conseil les principaux points du compte administratif 2022 :
- Recettes de fonctionnement : 316 167, 07 €,
- Dépenses de fonctionnement : 247 780,51 €,
- Résultat annuel de fonctionnement : 68 386, 5 €,
- Recettes d'investissement 2638, 74 €,
- Dépenses d'investissement : 45 904,24 €,
- Résultat annuel d'investissement : -43 265,5 €,
- Résulat global annuel : 25 121, 06 €.

Le conseil vote à l'unanimité le compte administratif 2022.

Résultat du vote : 8 pour, 0 contre.

III- Budget Supplémentaire (BS) 2023

Le Maire explique au conseil, que la commune doit faire un budget supplémentaire afin d'intégrer les résultats de 2022 au Budget 2023. Le budget primitif 2023 ayant été voté lors du conseil précédent, et donc avant le Compte administratif 2022, les résultats n'ont pas pu être comptabilisés lors de ce vote.
Le Maire présente au conseil les différentes lignes de ce budget supplémentaire :
- Section de fonctionnement : Dépenses = 429 168,62 €, Recettes = 429 168,62 €;
- Section d'investissement : Dépenses = 323 629 €, Recettes = 323 629 €.

Le conseil vote à l'unanimité le budget supplémentaire 2023.

Résultat du Vote : 10 pour, 0 contre.

IV- Indemnités kilométriques

Le Maire informe le conseil, que le barème voté dans la délibération prise pendant la séance du 30 mars 2023, n'est pas le bon. Le conseil doit donc délibérer à nouveau sur ce point.

Le barême qui correspond aux indemnités kilométriques est le suivant :

Tableau - Montant des indemnités kilométriques pour une automobile

Type de véhicule	Jusqu'à 2 000 km	De 2 001 à 10 000 km	Plus de 10 000 km
5 CV et moins	**0,32 €**	**0,40 €**	**0,23 €**
6 CV et 7 CV	**0,41 €**	**0,51 €**	**0,30 €**
8 CV et plus	**0,45 €**	**0,55 €**	**0,32 €**

Le conseil vote ce barème à l'unanimité.

Résultat du vote : 10 pour, 0 contre.

Questions diverses

- **Point Sécheresse** : Le dernier arrêté de la Préfecture place la commune en alerte renforcée. La Mairie a reçu un mail le 27 avril d'Alès Agglomération, listant les risques potentiels encourus par chaque source présente dans chaque commune d'Alès Agglomération. Pour Aujac, la source du Cheylard a un risque faible contrairement aux autres sources de la commune, qui ont un risque important.

- **Radon** : Le Maire présente au conseil les résultats des mesures de radon effectuées à l'école. Ces derniers sont négatifs, la mesure étant dans les normes.

- **Comité des fêtes** : Programme des festivités :

- Atelier peinture (Pouring) le 29 avril à la salle Polyvalente,
- 28 mai : Vide Grenier + soirée animée par un trio dansant, le trio One shot,
- Début juin : exposition photo de Michel Danis,
- Fête de la musique (21 juin),
- Théâtre « Mouche de Maupassant » (3 nouvelles de Guy de Maupassant),
- Repas de Village, le 1er juillet (?),
- Mi-Août : Loto des chasseurs (A voir avec les chasseurs),
- Journée du Patrimoine avec une visite autour des pierres gravées, - Octobre : Jour de la nuit.

Apparté : Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu en Mairie une sophrologue, venue présenter son travail.

- **Espace Vert** : Le Maire présent au conseil un courrier du département concernant la récupération de plantes. Le conseil décide, dans le contexte actuel de sécheresse, de ne pas donner suite pour le moment.

- **Parc National des Cévennes** : Le Maire informe le conseil qu'il a rencontré un agent du parc national des cévennes, dans le cadre de la sécurisation du Moulin du Roure et également pour les bois de la commune.

- **Gîte du Mas Legal** :

Un gros nettoyage a été effectué au gîte, par Marjorie Brès. Le Maire et le conseil en sont très satisfaits. L'intervention de Mme Brès nous a permis d'avoir un avis professionnel sur le gîte et son organisation.
Les employés communaux ont effectué certains travaux d'amélioration. Joseph Dussaud dresse une liste des différents travaux restants à réaliser :

- débroussaillage,
- travaux de peinture dans une des salles de bain,
- Réparation d'une fuite dans un des WC,

- Installation d'un étendoir à l'extérieur,
- Réparation de la Treille,
- Aménagement d'une salle de bain et d'un WC à côté de la chambre à proximité de la salle de yoga.
- Refaire le chemin qui conduit au gîte.

- **Panneaux solaires** : Le Maire informe le conseil qu'il a contacté EDF pour se renseigner sur la suite du contrat passé entre Mr Borne et EDF concernant la récupération de l'électricité produite par les panneaux solaires installés sur la maison. Depuis la succession de Mr Borne, c'est la mairie qui règle les factures et cette récupération n'apparaissait pas. EDF a indiqué au Maire, que le contrat était toujours au nom de Mr Borne. Une copie du titre de propriété a été transmise à EDF.

- **Ecole de la Plane** : Les travaux sont actuellement en pause, et reprendront après le versement des premiers paiements.

Le Maire a fait visité le logement à un agent immobilier de l'agence ORPI de Saint-Ambroix afin d'avoir un avis professionnel pour fixer le loyer. L'expertise de l'agent immobilier préconise un loyer entre 730 et 750 €.
Après discussion, le conseil fixe le loyer à 650 €. Le logement sera prêt à la location à partir du mois d'août. L'annonce sera publiée sur le bon coin, sur la page Facebook de la commune, sur Illiwap.

- **Multiple Rural** : Le Maire a fait également fait visiter le restaurant à l'agent immobilier pour avoir quelques conseils pour trouver un locataire. L'agent immobilier a préconisé de faire un inventaire des dépenses à prévoir pour rééquiper le restaurant, des travaux de mise au norme. Le loyer est fixé à 900 € par mois.

L'annonce de location a été publié sur le site internet « SOS Village » et sur celui de la chambre de commerce et d'indusctrie du Gard.

- **Voirie** :

- Salveplane : des habitants ont rencontré le maire et le premier adjoint pour échanger autour de l'état des chemins et d'un mur proche du Mas de la Lichère. Le conseil souhaite sécuriser le chemin d'accès à la Lichère (rubalise, etc…), et budgétiser les travaux nécessaires pour la remise en état des chemins (demande de devis…).
- Chassac : un mail d'un habitant du hameau de Chassac concernant la voirie est présenté au conseil.

- **Les Chats** : Le Maire informe le conseil qu'il va recevoir une association qui s'occupe de la stérilisation des chats, pour échanger sur les chats errants présents sur la commune.
- **Conseil d'Agglomération** : Firmin Peyric, représentant de la commune au conseil d'agglomération, présente au conseil, les principaux points évoqués lors des dernières réunions (Vote du budget d'Alès Agglomération, fonds vert, fonds de concours, mise en place de bacs de compostage…).

Le Maire profite de ce point, pour signaler le mauvais état des containers de la commune.

- **Amendes de Police :** Le Maire fait un point sur l'avancée du dossier des amendes de police. Guillaume Fraisse, le conseiller en charge du dossier, informe l'assemblée qu'il ne manque que le devis.

- **Plaques de rues :** Le conseil décidé, qu'une fois les plaques de rues réceptionnées, ce sera aux employés communaux de les installer.

- **Fibre :** Le conseil fait le point sur les problèmes de connexion à la fibre, encore présents sur la village.

- **Chemin de la Barraque :** Le conseil décidé, après discussion, de mettre en pause, le projet de réfection du chemin de la Barraque.

- **Incidents avec des chiens** : Une dizaine de personnes ont été mordues par des patous

présents sur un chemin de randonnée entre les communes d'Aujac et de Malbosc. La Mairie a reçu un mail d'une de ces personnes. Ce courriel a été transmis à la Mairie de Malbosc, commune où vit le propriétaire des chiens. Une plainte va être déposée par une des victimes.

Fin de la séance à 20h15

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL
26 Mai 2023

Présents : Patrick Larmagnat, Joseph Dussaud, Paule Desor, Bernard Dussaud, Blandine Hennion, Cédric Couzidakis, Mathieu Brunatto.

Absents excusés : Firmin Peyric (procuration à Mr Larmagnat), Guillaume Fraisse (procuration à Mr Dussaud Joseph), Bernard Gilli (procuration à Blandine Hennion).

Secrétaire de séance : Paule Desor

Ordre du jour :
- Signature du compte-rendu du conseil du 16 février 2023,

- Présentation du caractère d'urgence de cette réunion,
- Procuration donnée au Maire pour la signature du Bail de location pour le Multiple Rural.

I- Présentation du caractère urgent de la séance du jour

Le Maire informe le conseil, qu'il a souhaité les réunir en urgence, dans le cadre de la reprise du Multiple Rural, suite à sa mise en liquidation judiciaire.
En effet, le Maire a trouvé des repreneurs, qui dispose d'un profil répondant aux attentes de du conseil.
Il soumet donc cette candidature aux membres du conseil.

II- Procuration donnée par le conseil au Maire, pour la signature du Bail

Afin de pouvoir signer le bail avec les repreneurs du Multiple Rural, le Maire a besoin de la procuration du Conseil Municipal, afin de pouvoir exprimer en leur nom, l'accord de la commune pour ce bail.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, de donner procuration à Mr le Maire pour la signature du Bail de location du Multiple Rural.

Résultat du Vote : 10 pour, 0 contre.

Fin de la séance à 19h00

Extraits du Compte-rendu du conseil municipal du 20 juin 2023

Début de séance : 17h00

Après avoir signé le pv du conseil précédent, les 44 noms créés des chemins, routes, rues pour l'adressage ont été approuvés à l'unanimité.

Le conseil vote ensuite à l'unanimité le prêt à usage de la licence 4 aux nouveaux gérants du restaurant pour la durée du bail.

Le conseil sollicitera le soutien financier de la SPA et l'aide d'une association pour une campagne de stérilisation des chats errants.

Le conseil vote à l'unanimité la nouvelle convention pour la cantine. Le prix du repas à la rentrée prochaine passera de 5,50 euros à 6 euros mais la part de la mairie augmentera de 2 euros à 2,50 euros pour éviter la hausse aux familles.

Un responsable de l'ONF viendra le 11 juillet pour une réunion informelle avec le conseil sur les risques d'incendie et les obligations de débroussaillement.

Une convention a été votée à l'unanimité avec AB Cèze pour la pose d'un panneau pédagogique sur la biodiversité au pont de Souillas.

L'agglomération d'Alès propose une dizaine de composteurs individuels au prix de 20 euros. Les habitants intéressés doivent s'inscrire en mairie et suivre une brève formation.

Le maire a répondu au bureau de poste de Génolhac qui voulait imposer à compter du 5 juillet aux habitants de la route de la baraque de disposer leurs boîtes aux lettres sur la D51. La route de la baraque est en effet une voie publique qui doit être desservie.

Fin de séance à 18h10

CA BOUGE A AUJAC

Au printemps, les artistes étaient de sortie à Aujac où le 29 avril Laurence Cadet et Martine Larrosa ont exposé leurs œuvres tout en animant des ateliers d'initiation pour petits et grands.

Les 3 et 4 juin, c'était au tour de Michel Danis de proposer ses photographies en

macro de la flore locale visitée par toutes sortes d'insectes.

Chaque fois, un pot offert par la mairie a réuni une bonne trentaine d'habitants autour des artistes.
Le 6 juin, l'historienne Marie-Lucy Dumas, de Besses, captivait l'assistance d'une quarantaine de personnes en répondant à une kyrielle de questions variées, remémorant le passé de la commune.
Mais entre-temps, il y a eu d'autres animations moins statiques …

Le dimanche de Pentecôte, l'association de Kléber Cadet, Cévennes en fête, a traditionnellement attiré au Plot dès 7 heures du matin une foule de visiteurs de son immense vide-grenier. Les quelque 90 exposants ont bien vendu et les visiteurs se sont régalés de saucisses-frites à la buvette. Une fois n'est pas coutume, Kléber a gentiment accepté de continuer à restaurer les danseurs le soir, parallèlement au food truck végétarien de chez Jeannette. La mairie avait en effet fait venir le trio One shot, Alex et deux chanteuses avec leur technicien, pour donner le premier bal de la saison au Plot ce même 28 mai.

Enfin c'est l'association des parents d'élèves qui a clos les festivités de ce trimestre en organisant la fête de l'école, avec jeux, kermesse, spectacles de contes et de magie sans oublier un conte musical par les élèves de l'école. La soirée s'est achevée par un repas de burgers frites, végétariens ou non, suivis d'une coupe de glaces. Il a séduit de nombreux convives, bien au-delà des seuls parents d'élèves, preuve de l'immense attachement des habitants d'Aujac à son école.

Du côté des cantonniers

Clément étant en mi-temps thérapeutique et Jacques en arrêt jusqu'à la fin de son contrat en juin, difficile de faire face à l'ampleur de la tâche, d'autant que l'offre d'emploi de la mairie n'a pas mobilisé les foules ! Michel Martinez nous a dépannés sur 24 heures hebdomadaires pendant quelques

semaines avant l'embauche en juin d'Olivier Chamboredon sur un contrat de 20 heures. Les agents doivent aussi chercher à Vielvic les plats de la cantine de l'école…

A la veille de la venue des nouveaux gérants du multiple rural, les agents ont débarrassé machine à laver, cuisinière, matelas, étagères et tout un capharnaüm qui l'encombraient. Et ils ont débroussaillé derrière le jardin où ils ont relevé la treille écroulée. Ils ont aussi tiré un fil pour égayer le Plot avec des guirlandes et sécurisé au rubalise le mur écroulé de la Lichère.

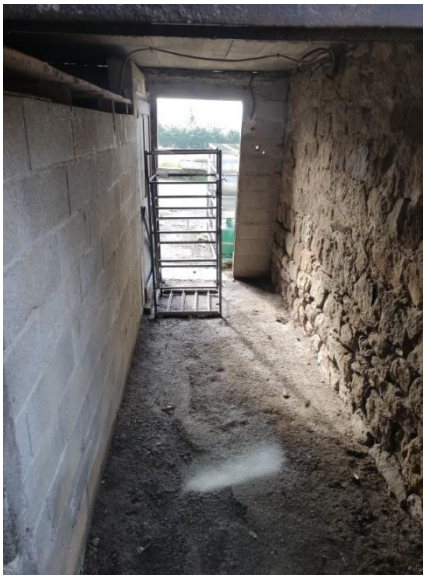

Des devis ont été demandés, pour équiper de climatisation réversible école, mairie et bibliothèque, une dépense éligible aux fonds de concours, ainsi que pour le mur de Salveplane sous la route qui mène au mas des Lopez.

Au mas Légal, c'est Marjorie Brès qui a pris les choses en main pour un ménage de grande ampleur des pièces communes et des huit chambres offertes à la location. Elle a aussi fait un inventaire précis de tous les équipements manquants, des protège-matelas aux dessus de lit en passant par les corbeilles et les abat-jours que la mairie a pu acheter avant la venue des premiers locataires, ravis du changement ! Les agents avaient auparavant manié le pinceau pour rafraichir certains murs et œuvré à la plomberie.

A La Plane, la chape a été coulée dans le séjour, l'ossature montée dans la buanderie et le parquet posé à l'étage.

Joseph Dussaud

UN ŒIL DANS LA CLASSE ...

L'année scolaire s'achève...notre petite classe de 10 élèves s'échelonnant de 3 à 11 ans vous présente aujourd'hui un pêle-mêle des projets et activités conduits cette année...bonne lecture !

Petit festival du vivant de Biosphéra à Cendras. Marceau écoute les bruits de la nature et un atelier expose le sens du jardin médiéval.

Journée au bord de la Cèze, Lison et Marius étudient un insecte aquatique.

L’école dehors, une demi-journée tous les lundis : mandala collectif au centre.

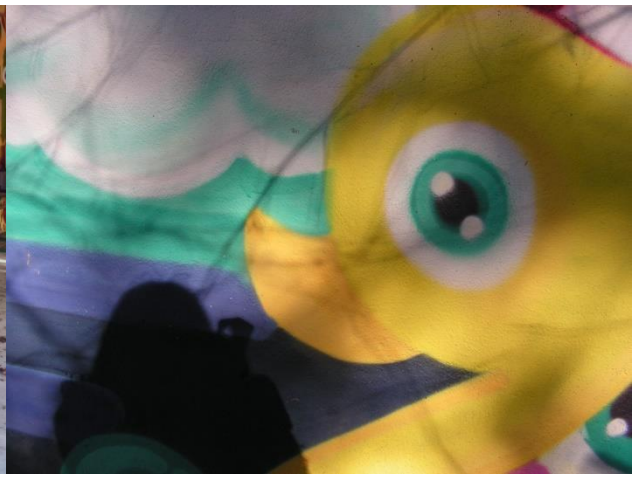

Atelier photographique : Marceau opère et ce cliché de Margaux a été sélectionné à l’issue du concours « l’art de la rue » organisé par le CAUE. Il sera exposé au siège le 18 septembre. Bravo !

LES MANIPU LATIONS, MOMENT ESSENTIEL DE L’APPRENTISSAGE :

Expérience sur l’électricité, Programmation avec les robots (au centre), et ci-dessus, Marius et Yohan s’interrogent sur continents et océans, tandis que Margaux étudie le corps humain sous l’œil de Mathéo.

La maîtresse, **Aurore Sekely**

La parole à Juliette Mezenc, 54 ans.

« Plus que tout, ce sont les lieux qui m'inspirent… »

Vous habitez au Brouzet depuis 2019. En venant d'où ?
Juliette Mezenc : Ma famille est ardéchoise, je suis née au Cheylard, en haute Ardèche. J'ai longtemps habité à Sète et je venais souvent en vacances dans les Cévennes mais côté Vallée française. C'est une amie de Chalap qui m'a fait découvrir Aujac en 2018. Après un dîner au restaurant dans une belle lumière, j'ai vu un panneau indiquant le château du Cheylard, je me suis dit que c'était un signe ! Un heureux concours de circonstance nous a permis de louer chez Agnès Caba puis d'acheter cette maison voisine.

L'aménagement est magnifique !
J.M. : Stéphane, mon mari qui est sculpteur, a tout conçu et fabriqué dans cette ancienne clède avec du pin Douglas récupéré dans ma famille. Trois ans de travail, mais comme nous a dit une amie : une maison, c'est une grosse sculpture !

Quel est votre métier ?
J.M. : Je suis écrivaine. Je participe aussi à des lectures publiques, des ateliers d'écriture et je donne des cours à la fac Paul Valéry de Montpellier. Je suis invitée aussi dans des résidences d'écriture où l'auteur est –légèrement- rémunéré pour écrire, tout en étant disponible pour des rencontres, pour échanger, transmettre. Au total, cela dégage un petit smic qui me suffit désormais. J'ai la chance de faire partie des 10% d'écrivains qui vivent de leurs droits d'auteur ! 90% doivent faire un autre métier à côté. Ce fut mon cas longtemps, j'ai enseigné pendant quinze ans.

Sur quoi écrivez-vous ?
J.M. : Plus que les personnages ou les histoires, ce sont les lieux qui m'inspirent, j'écris à partir d'eux, en osmose. Mes trois derniers textes sont fondés ainsi autour de ma relation très forte au plateau ardéchois.

Et ici ?
J.M. : j'ai l'intention d'écrire à partir des Cévennes. Cet endroit est formidable pour écrire, j'ai besoin de calme. Et quand je suis en panne, une demi-heure de marche ou un tour au jardin et je peux reprendre.

Chez qui publiez-vous ?

J.M. : Une partie est numérique. François Bon a repéré mon premier texte sur un blog que je tenais et m'a publiée sur Publinet. Pour les livres imprimés, c'est une petite maison bordelaise, les éditions de l'Attente, spécialisée dans la poésie contemporaine.

Vous êtes poète ?
J.M. : Ce que j'écris n'est ni de la poésie, ni du roman, ni un essai, je me situe entre ces genres, pas dans une catégorie. Le récit peut devenir théorique aussi bien. Et mon éditeur apprécie cela.

Juliette Mezenc ?
J.M : C'est un pseudonyme. Juliette est le prénom de la grand-mère de Stéphane qui aimait la peinture sans avoir pu s'y épanouir totalement et Mezenc car j'ai découvert que des deux côtés, paternel et maternel, mes parents descendent du mont Mezenc.

Mais pourquoi prendre un pseudo ?
J.M. : J'avais besoin d'un nom à moi pour écrire. Mon nom de jeune fille est celui de mon père, et celui d'épouse, de mon mari. Le pseudo date de mes trente ans, à mes débuts, alors certains utilisent toujours mon prénom d'état-civil, quand à la même tablée d'autres m'appellent Juliette. Ça me va !

Propos recueillis par **Blandine Hennion**

INFORMATIONS PRATIQUES

-A DISPOSITION :

Un ordinateur est disponible au RDC de la mairie aux heures d'ouverture.
Un compost, accessible en voiture, est mis en place près du local de chasse. Dépose des déchets verts et mise à disposition de broyat.
Alès Agglo propose des composteurs individuels au prix de 20 euros. Le nombre étant limité, il faut s'inscrire en mairie.

-INFORMATION :
Responsable du bulletin municipal : **Blandine Hennion**.
Correspondante du Journal de l'Agglo et responsable du site internet : **Paule Desor**
Illiwap : **Margaux Colençon** et **Paule Desor. Téléchargez l'application** pour cet accès aux infos des communes que vous sélectionnez.
Page Facebook **: Aujac en Cévennes**
Correspondant Midi Libre : **Daniel Férin** . Mail : dantg_2000@yahoo.fr.

-BIBLIOTHEQUE :
Horaires : Le premier dimanche du mois de 10h15 à 11h, le mardi de 14h à 16h et le samedi de 9h45 à 11h30.

-SALLE DE REUNION :
A réserver d'abord à la mairie puis auprès du multiple rural.
Caution de 500 euros demandée à la location pour les particuliers.
Tarifs : 10 euros par an pour les associations, 10 euros à la journée pour les particuliers.
La salle, réservée aux habitants, doit être laissée propre.

-DECHETTERIE :
Fermée dimanche et lundi. Nouveaux horaires de 8H à 14H45. Le jeudi 9H à 11H45. Les déchets verts ne sont pas admis, les déchets amiantés non plus.

-RAMASSAGE des ENCOMBRANTS A DOMICILE :
Tous les troisièmes mardis du mois. Appeler le 0800 540 540. Numéro vert. Ne sortez vos encombrants que la veille du passage afin d'éviter les surcharges sauvages qui défigurent le village.

-RESEAU TRANSPORT A LA DEMANDE :
Bonnevaux-Aujac-Besseges tous les jeudis de l'année sans réservation.
Aujac Place : 9H30. Les Champs : 9H31. Bedousse bas : 9H35. Besseges Pont de l'Atelier : 9H56

Besseges Supermarché place de la Révolution : 10H
Retour :
Pont de l'Atelier : 12H. Aujac les Champs : 12H26.

-TAXI A LA DEMANDE :
Avec une carte donnée en mairie, il vous en coûtera le tiers de la course et 10 euros maximum, l'agglo prenant en charge la différence, système valable dans les sept communes voisines , quel que soit le nombre de passagers. Tel de Taxi Boyer, nouveau prestataire: 06 72 58 68 71. Prévenez en cas d'annulation. Ne le faites pas attendre au rv fixé, sinon un surcoût sera facturé.

-CONCESSIONS FUNERAIRES :
Tarifs :
Columbarium : 150 euros pour 15 ans, 300 euros pour 30 ans, 500 euros pour 50 ans (pour deux urnes).
Terrain : Une place : 75 euros pour 15 ans, 150 euros pour 30 ans 250 euros pour 50 ans.
Le double pour deux places.
Venez remplir l'imprimé en mairie en libellant le chèque à l'ordre de la Trésorerie générale de la Grand' Combe. La mairie reprendra les tombes en déshérence.

-CONSULTATIONS A PONTEILS :
Des spécialistes (pneumologue, cardiologue) du centre hospitalier d'Alès y consultent sur RV. Et une sage-femme le jeudi. Centre hospitalier de Ponteils : 04 66 56 48 10 ou 04 66 56 47 00.

-REGIE DES EAUX DE L'AGGLOMERATION D'ALES :
REEAL est votre interlocuteur unique au 04 66 54 30 90

-LES AUTORISATIONS D'URBANISME peuvent désormais se demander en ligne en se connectant sur le guichet unique d'Alès Agglomération.

MANGEZ LOCAL !

Chez Camille d'Angelo : Œufs bio. Tel : 06 50 63 55 54 à Chassac.

Chez Gilbert Bischeri : Vins issus de cépages résistants. Tel : 06 81 34 98 07 à Aujaguet.

Chez Marjorie Bres : Tisanes, sels aromatiques, miel, savons.
Tel : 06 7 5 51 74 53 à Salveplane.

Au château d'Aujac : Bière à la châtaigne de marque LA BOGUE, produite par Eric Vézinet à Playeysset.

A La Clède Peyric : Farine de châtaigne, confitures, miel et jus de pomme. Boutique ouverte de 10Hà 12H et de 14H à 17H aux Bouschets.

Chez Philippe Daly : Œufs, confiture de châtaigne, jus de pomme et poules reproductrices. Tel : 06 99 64 06 14 à Chassac.

Chez Magalie Duc et Franck Guignot : Yaourts et fromages de brebis et pélardons, viande brebis, chevreau et porc. Vente sur place tous les jours de 15H à 18H. Possibilité de livrer aux paniers d'Aujac. Tel : 06 88 34 04 38 à la Bergerie de Bonnevaux.

Chez Valérie Guiot : Confitures, sirops, tisanes, safran, sels aromatisés, jus de raisin, selon saison. Tel : 06 49 22 76 15 à Aujaguet.

Chez Lysanne Bruneau et Jonas Nivon : Confitures et pâtés végétaux aux champignons sauvages. Table d'hôtes, ouverte aussi aux locaux, les mardi, jeudi, samedi et dimanche soirs. Tel : 06 60 30 83 26 ou 06 60 32 75 42 à La Baraque.

Chez Janick Peyron : Oignons doux des Cévennes et pommes de terre bio.
Tel : 06 82 75 78 73 à Chassac.

Les paniers d'Aujac livrent tous les mardis à 16H45 au village vos commandes passées directement aux producteurs le dimanche. Rens : lespaniersbonnevauxaujac@laposte.net ou sur le site « les paniers d'Aujac ».

Crédits photo du numéro : Michel Danis, Paule Desor, Joseph et Laureline Dussaud, Blandine Hennion, Babeth Larmagnat, Marc Larrata et Aurore Sekely.